

Hallucinogènes synthétiques et naturels

Des substances **hallucinogènes** sont présentes dans certains végétaux : les « hallucinogènes naturels ». D'autres drogues hallucinogènes sont artificielles et sont donc dénommées « hallucinogènes synthétiques ». Les principales substances hallucinogènes naturelles consommées sont celles contenues dans les **champignons** dits « hallucinogènes ». Ils peuvent être d'origine française ou « exotique » (mexicains, hawaïens, colombiens...). Les autres plantes hallucinogènes (*datura stramonium*, *salvia divinorum*...) sont consommées mais de manière beaucoup plus marginale. Les hallucinogènes synthétiques, moins consommés que les champignons, sont le **LSD**, parfois appelé « acide », « trip » ou « buvard », et la **kétamine**, utilisée comme anesthésique humain et vétérinaire. À fortes doses, elle produit des hallucinations. Les hallucinogènes provoquent des distortions des perceptions visuelles, auditives, spatiales et temporelles et de la perception de soi-même. Si la plupart ont, pour leurs usagers, un attrait lié à leur caractère supposé mystique, les hallucinogènes naturels (champignons et plantes) bénéficient depuis plusieurs années de l'engouement

existant pour les produits d'origine naturelle ou « bio ». Certains usagers les assimilent ainsi à des drogues douces. L'image mystique qu'ils véhiculent est liée, pour certains, aux pratiques chamaniques de populations qui les utilisent pour obtenir des trances à visée rituelle, divinatoire ou thérapeutique [37, 134].

Des substances surtout essayées par les plus jeunes

L'expérimentation au cours de la vie des substances hallucinogènes reste marginale chez les adultes [Tableau 34]. Celle de la kétamine et des plantes hallucinogènes autres que les champignons est si rare qu'elle n'est pas mesurée dans l'ensemble de la population [11]. L'expérience des champignons hallucinogènes est plus fréquente chez les jeunes. À 17-18 ans, 6 % des garçons en ont déjà consommé au moins une fois dans leur vie. C'est l'un des produits illicites le plus couramment expérimenté après le cannabis. Les filles du même âge sont plus réservées à l'égard des champignons : 2,3 % en ont déjà consommé. L'usage récent demeure cependant marginal pour les

Tableau 34 : Fréquence de l'expérimentation de champignons hallucinogènes et de LSD à 18-75 ans, 2002

| | 18-75 ans | 18-25 ans | 26-44 ans | 45-75 ans | Hommes | Femmes |
|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|--------|--------|
| Champignons | 1,1 % | 2,3 % | 1,6 % | 0,3 % | 1,4 % | 0,9 % |
| LSD | 1,1 % | 1,2 % | 1,9 % | 0,5 % | 2,1 % | 0,2 % |

Source : **EROPP 2002, OFDT**

Tableau 35 : Fréquence de l'expérimentation et de l'usage récent de champignons hallucinogènes, de LSD et de kétamine à 17-18 ans, 2002

| | Au cours de la vie | | | Au cours des 30 derniers jours | | |
|-------------|--------------------|---------|-------|--------------------------------|---------|-------|
| | Filles | Garçons | Total | Filles | Garçons | Total |
| Champignons | 2,6 % | 5,9 % | 4,3 % | 0,6 % | 1,4 % | 1,0 % |
| LSD | 0,9 % | 1,9 % | 1,4 % | 0,3 % | 0,7 % | 0,5 % |
| Kétamine | 0,4 % | 0,7 % | 0,6 % | - | - | - |

Source : **ESCAPAD 2003, OFDT**

deux sexes [Tableau 35]. Le taux d'expérimentation à 17 ans pour les deux sexes n'a pas significativement augmenté entre 2000 et 2003 (de 3,1 % à 3,5 %) [8]. L'expérimentation du LSD est la plus fréquente dans la classe d'âge des 26-44 ans, du fait de la vague de consommation, surtout masculine, de la fin des années 1970 [Tableau 34] [11]. Chez les 17-18 ans, elle semble se maintenir à un niveau très faible [Tableau 35] [8].

Des produits présents dans l'espace festif ou les milieux « initiés »

Les hallucinogènes sont plutôt expérimentés en **milieu festif** ou privé et consommés de façon épisodique [37]. Les résultats préliminaires d'une étude à Nice et à Toulouse, en milieu festif, font apparaître que plus de la moitié des 596 personnes enquêtées ont déjà fait l'expérience des champignons et que 15 % en ont consommé au cours du mois précédent (usage récent). Le LSD y est presque autant utilisé que les champignons (plus de la moitié d'expérimentateurs, 12 % d'usagers récents) [130]. Parmi les usagers de drogues qui vont dans les **structures de première ligne** de soutien aux toxicomanes, majoritairement

fréquentées par des **usagers actifs**, 25 % sont des usagers récents de champignons. Parmi les 15-24 ans, ils sont 30 % à en avoir consommé au cours des 30 derniers jours. Ces usagers se caractérisent par le recours à de nombreux psychotropes différents, surtout des **stimulants** (cocaïne, amphétamine) et des **hallucinogènes**, peu de **médicaments psychotropes** et d'**opiacés**. Ils consomment davantage que les autres en soirées privées ou en *free-party* (76 % contre 25 %), plus fréquemment avec les proches [37]. Les usages récents de LSD concernent 11 % des personnes rencontrées dans les structures de première ligne (23 % parmi les 15-24 ans). Ces usagers consomment également de multiples produits à des fréquences élevées, y compris des opiacés. Parmi eux se rencontrent notamment des usagers appartenant au milieu festif, relativement expérimentés en matière de consommation de drogues, et des marginaux urbains [37]. Les champignons sont presque exclusivement avalés (98 %), soit tels quels, soit au sein de préparations culinaires. Quelques consommateurs les fument [37]. Sous forme de buvard imprégné ou de gouttes, le LSD est principalement avalé (96 %), rarement fumé ou injecté [37].

Les hallucinogènes plus rares

La consommation de certains hallucinogènes est trop faible pour être repérée dans l'ensemble de la population. Il s'agit d'une part de la kétamine et d'autre part des hallucinogènes naturels autres que les champignons (*salvia divinorum*, *datura stramonium*, peyotl, rose des bois, ayahuasca). Ces hallucinogènes concernent principalement trois groupes de consommateurs [135] :

- des individus bien insérés socialement, plus âgés que les usagers habituels de psychotropes, consommant dans un cadre privé, connaisseurs de substances hallucinogènes naturelles, utilisées dans le cadre de démarches mystiques (*salvia divinorum* et ayahuasca surtout) [38] ;
- une population mixte d'usagers plus jeunes, relativement insérés, appartenant à l'espace festif techno (notamment au courant *trance*), qui expérimentent, en contexte festif, toute substance disponible (kétamine, *salvia divinorum*, datura, peyotl, rose des bois, ayahuasca) [37] ;
- une population essentiellement masculine plutôt jeune (moins de 24 ans), en situation de grande précarité, engagée dans une polyconsommation abusive plurihebdomadaire ou quotidienne (kétamine, datura) [37, 135]. L'usage par cette population marginale, dans la rue et les squats, semble se développer : dans les structures de première ligne, 10 % des personnes ont consommé de la kétamine au cours du mois passé en 2003. Elles étaient 7 % en 2002 [37].

Peu d'information sur la fréquence des effets secondaires

La part des patients pris en charge dans les structures sanitaires et sociales pour une consommation principale d'hallucinogènes est très faible (0,6 % en 2002) et stable depuis cinq ans [34]. Les hallucinogènes n'entraînent en effet ni **dépendance** ni **tolérance**. Les observateurs de terrain décrivent, surtout avec le LSD, la survenue de « bad trips » décrits comme des malaises à tonalité cauchemardesque avec angoisses, des usagers « scotchés » (effet durable) ou même des « pétages de plomb » (bouffées délirantes aiguës en général) nécessitant l'intervention des services d'urgence [37]. Des comas surviennent avec la kétamine ou le datura et même des décès (datura). La consommation solitaire ou inexpérimentée, qui semble se développer, accroît la dange-

rosité des produits (accidents conséquents des hallucinations, délires, confusions, comas).

Des interpellations rares

Les **interpellations pour usage** de LSD sont extrêmement rares (52 en 2003, soit 0,06 % de l'ensemble des interpellations pour usage). Pour les champignons hallucinogènes, ce nombre est également faible (219, soit 0,2 % des interpellations pour usage de stupéfiants), mais il progresse de manière continue (60 interpellations en 1996) [68].

Le nombre des **interpellations pour trafic** de LSD, déjà faible, présente une tendance à la baisse (26 en 2003), de même que les quantités saisies qui fluctuent autour de 10 000 doses par an depuis la fin des années 1990 (10 383 en 2003) alors qu'elles pouvaient dépasser 100 000 par an auparavant [68]. Cependant, l'observation

d'une offre accrue en 2003, essentiellement lors des événements festifs non autorisés, pourrait être l'amorce d'une nouvelle disponibilité [37]. Le prix le plus fréquent d'un buvard de LSD est de 10 [37].

Les interpellations pour trafic de champignons hallucinogènes, encore moins nombreuses, semblent toutefois progresser (de 1 en 1997 à 19 en 2003) [68]. Dans le même temps, les saisies de champignons s'accroissent fortement : 18,3 kg en 2003 contre 4,8 kg en 1998 [68]. Ceux-ci sont diffusés par les réseaux de particuliers (cueillette, culture à domicile ou voyage) ou par Internet (environ 10 le gramme pour les variétés hawaïenne ou mexicaine). Ce mode d'approvisionne-

ment en pleine expansion permet en outre d'obtenir des kits de culture. Ces signes d'une intensification du trafic concordent avec l'observation d'une disponibilité croissante des champignons hallucinogènes dans les événements festifs techno [37].

Les interpellations liées aux autres hallucinogènes sont beaucoup plus rares (moins de 5 par an) de même que les saisies de ces produits [68]. La kétamine, peu accessible en France, est importée des pays limitrophes par de petits réseaux. Les modes d'accès aux plantes hallucinogènes sont les mêmes que ceux des champignons, à l'exception du datura, qui pousse naturellement en France [37].

Repères méthodologiques

EROPP ; ESCAPAD ; FNAILS ; *Rapports d'activité des CSST* ; SINTES ; TREND ; TREND/Musique électronique ; TREND/Première ligne.